



Conseil économique et social

Distr. générale
6 février 2020

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Forum régional africain pour le développement durable
Sixième session

Victoria Falls (Zimbabwe), 24-27 février 2020

Points 6 c) à e) de l'ordre du jour provisoire*

Tables rondes plénières et séances parallèles sur l'examen approfondi, l'apprentissage par les pairs et le dialogue sur les sous-thèmes du Forum régional africain pour le développement durable

Séance parallèle sur le sous-thème de la prospérité

Séance parallèle sur le sous-thème de la planète

Séance parallèle sur le sous-thème de la paix

Information et lignes directrices pour les séances parallèles sur les sous-thèmes de la prospérité, de la planète et de la paix

I. Date et lieu

1. Les séances parallèles se dérouleront le 26 février 2020, de 14 h 30 à 18 heures.

II. Objectif

2. Le but des séances parallèles est de procéder à un examen approfondi, de tenir des débats et de faciliter l'apprentissage par les pairs s'agissant des objectifs correspondant à chaque sous-thème. Les tables rondes et les séances parallèles devraient aussi permettre d'identifier, d'articuler et d'approuver des messages clés porteurs d'actions transformatrices afin d'accélérer les progrès de la réalisation des objectifs de développement durable correspondant aux différents sous-thèmes considérés.

III. Format

3. Le Président du Forum désignera les membres du Bureau qui présideront chacune des séances parallèles ; ils seront accompagnés d'un coprésident issu d'une entité des Nations Unies sélectionnée parmi les co-auteurs du document de référence. Chaque séance parallèle :

- a) Sera animée par un panel composé de décideurs de haut niveau et de spécialistes de domaines se rapportant au thème subsidiaire ou présentant un intérêt pour celui-ci (voir paragraphes 5 à 7 ci-dessous) ;

* ECA/RFSD/2020/1/Rev.1.



b) Sera basée sur une présentation du document de référence portant sur le sous-thème à l'examen. Les participants auront en outre à leur disposition les projets de messages clefs sur leurs sous-thèmes respectifs ;

c) Arrêtera et approuvera des messages clefs sur le sous-thème, qui seront présentés en plénière.

IV. Lignes directrices

4. Les séances parallèles suivront les lignes directrices exposées ci-après :

a) Le Président introduira la séance, notamment en définissant l'objectif auquel elle se rapporte et en présentant les panélistes. Il donnera ensuite la parole au Coprésident/modérateur, qui conduira le dialogue entre les panélistes et les autres participants ;

b) Le Coprésident/modérateur demandera au représentant du secrétariat ou aux auteurs du document de référence sur le sous-thème à l'examen de faire une présentation, en mettant l'accent sur les possibilités émergentes et les actions permettant d'accélérer la mise en œuvre. Cette présentation prendra sept minutes au maximum ;

c) Le Coprésident/modérateur invitera ensuite chaque panéliste à prendre la parole ou à intervenir pendant cinq minutes au maximum, en mettant l'accent sur l'un ou plusieurs des points suivants :

i) Les progrès notables et les bonnes pratiques de la réalisation des objectifs du sous-thème ;

ii) Les principaux obstacles et défis clés devant être surmontés pour que les pays africains puissent réaliser les objectifs avant 2030 ;

iii) Les mesures transformatrices concrètes, notamment les possibilités, les partenariats et les engagements nécessaires pour que les pays accélèrent considérablement le rythme de la mise en œuvre et intensifient cette dernière.

d) Le Coprésident/modérateur facilitera un dialogue interactif entre les intervenants ;

e) Il invitera ensuite les autres participants à poser des questions et à apporter d'autres contributions ;

f) À l'issue du dialogue, il présentera un résumé des messages stratégiques clefs, y compris les recommandations qui auront été formulées. Il redonnera ensuite la parole au Président, qui conclura la table ronde.

V. Président, coprésident et panélistes

5. Le Président, le Coprésident et les panélistes de la séance parallèle sur le sous-thème de la prospérité seront les suivants :

Président :

Membre du Bureau désigné par le Président du Forum

Coprésident :

Le Directeur régional pour l'Afrique de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), M. Charles Kwenin

Panélistes :

- Le Ministre zimbabwéen des collectivités locales, M. July Moyo
- Le Ministre du travail et de la sécurité sociale (à confirmer)
- La Représentante et Directrice du pôle régional en Éthiopie de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) ; M^{me} Aurelia Patrizia Calabrò
- La Directrice exécutive du Poverty Reduction Forum Trust (Zimbabwe), M^{me} Judith Kaulem
- Un représentant des grands groupes et autres parties prenantes

6. Le Président, la Coprésidente et les panélistes de la séance parallèle sur le sous-thème de la planète seront les suivants :

Président :

Membre du Bureau désigné par le Président du Forum

Coprésidente :

La Commissaire à l'économie rurale et à l'agriculture de l'Union africaine, M^{me} Josefa Sacko

Panélistes :

- La Ministre angolaise de l'environnement, M^{me} Paula Cristina Domingos Francisco Coelho
- Le Ministre burkinabè de l'environnement, de l'économie vert et du changement climatique, M. Batio Bassière
- Le Ministre adjoint zimbabwéen des ressources foncières, de l'agriculture, de l'eau et du réaménagement rural, M. Douglas Karoro
- M. Joseph Mukabana, Scientifique hors classe à l'Organisation météorologique mondiale (OMM)
- Représentante des jeunes : M^{me} Elizabeth Gulugulu, jeune militante en faveur de l'action sur le climat

7. Le Président, le Coprésident et les panélistes de la séance parallèle sur le sous-thème de la paix seront les suivants :

Président :

Membre du Bureau désigné par le Président du Forum

Coprésident :

Le Chef de la branche Afrique du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, M. Mahamane Cissé-Gouro

Panélistes :

- Le Ministre gabonais de la promotion de la bonne gouvernance, de la lutte contre la corruption et de l'évaluation des politiques publiques, M. Francis Nkea Ndzigue
- Le Vice-Ministre sierra-léonais de la justice, M. Umaru Koroma
- La Directrice des affaires juridiques au Ministère de la justice du Kenya, M^{me} Emily Chweya
- M. Gilles Fabrice Zoh Ondo, Juriste (Cameroun)

- M^{me} Sara Tawfik Hamouda, Spécialiste des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063 au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) Représentant des grands groupes et autres parties prenantes
 - M^{me} Hagar Monsif, chef de l'Unité des affaires africaines et des objectifs de développement durable, MAAT for Peace, Development and Human Rights (Égypte)
-